

CONGRÈS INTERNATIONAL  
D'EXPANSION ÉCONOMIQUE MONDIALE

MONS, 1905

SECTION I. — ENSEIGNEMENT.

---

Les études de philologie germanique  
dans les Facultés de philosophie et lettres

---

RAPPORT PRÉSENTÉ

PAR

M. Paul HAMÉLIUS

Chargé de cours à l'Université de Liège.

---

Le présent rapport est basé, non sur l'analyse des lois et règlements régissant l'enseignement de la philologie germanique dans les facultés de philosophie et lettres, mais sur les observations d'étudiants et d'anciens étudiants et de professeurs expérimentés, ainsi que sur l'expérience personnelle du soussigné.

Le dilettantisme est condamné à la stérilité dans ce domaine comme dans tout autre.

I

CULTURE GÉNÉRALE

Le principe général qui guida les créateurs de l'organisation actuelle des sections de philologie germanique, c'est que le germaniste doit posséder, à côté de ses connaissances spéciales, une culture générale étendue. Malheureusement, les cours dits généraux ont pris un développement tel, que dans la pratique, les études étrangères à la philologie germanique entravent et gênent les études principales, au point que l'étudiant acquiert une connaissance insuffisante de sa spécialité.

Il s'agit, tout d'abord, de découvrir un moyen de concilier les deux caté-



gories d'études et de fournir à l'étudiant l'occasion de se familiariser avec les lignes fondamentales des études historiques, philosophiques et littéraires, sans négliger pour cela la pratique des langues modernes. La lecture à domicile, sous le contrôle de professeurs autorisés, de manuels allemands, anglais et néerlandais de psychologie, d'histoire et de littérature pourrait remplacer avantageusement les cours oraux qui se font aujourd'hui en français et qui absorbent une part trop grande de temps et de travail. Les détails de ce genre d'étude seraient faciles à organiser : un programme de lecture serait dressé pour chaque semestre; des résumés et critiques par écrit des ouvrages lus seraient vérifiés par différents professeurs compétents. Des exposés oraux et des discussions entre étudiants consolideraient les connaissances acquises par la lecture.

Ces matières obtiendraient à l'examen l'importance actuellement attribuée aux cours dits généraux.

Ainsi l'étudiant apprendrait du même coup et l'une par l'autre, la langue allemande et la philosophie, la langue anglaise et l'histoire, la langue flamande et la métrique ou la critique littéraire. Le choix des manuels n'offrirait pas la moindre difficulté.

Le principe fondamental une fois formulé, examinons par ordre les différentes étapes qui mènent à l'obtention du diplôme de docteur en philosophie et lettres, dans la section de philologie germanique.

## II

### ADMISSION

A son entrée à l'université, le futur germaniste est obligé de produire un certificat déclarant qu'il a étudié le latin pendant six ans et le grec pendant quatre ans; quant aux cours de langues modernes, il ne doit en avoir suivi qu'un seul. C'est-à-dire qu'il doit savoir autant de latin et de grec qu'un futur professeur de langues anciennes et qu'il peut ignorer presque entièrement l'objet de ses études futures. Voilà bien une preuve frappante du préjugé qui continue à régner, dans les milieux pédagogiques, contre les études de philologie moderne.

## III

### CANDIDATURE

Une fois inscrit à l'université, l'étudiant assiste chaque semaine à une dizaine d'heures de cours faites en langue française et à trois heures faites en flamand, trois en allemand et trois en anglais. Le français à lui tout seul



prend donc une plus large part de son temps que les trois langues germaniques réunies. Il a trop peu d'occasions de parler et d'entendre les langues germaniques.

Que fait l'université pour rectifier les prononciations patoisantes qui sont générales en Belgique et pour exercer l'oreille et la voix du futur professeur de langues à la pratique des accents étrangers? Elle abandonne aux titulaires des différents cours le soin de s'y appliquer isolément et supprime donc la possibilité d'une comparaison systématique des différentes prononciations enseignées. L'institution d'un cours comparatif de phonétique des langues vivantes et des patois peut seule remédier à la confusion qui règne actuellement dans ce domaine.

Pour chacun des deux examens de candidature, les étudiants doivent consacrer aux cours d'histoire, de littérature, de philosophie, faits en langue française, plus de temps et d'attention qu'à l'objet propre de leurs études. Ils n'assistent pas aux leçons de littératures germaniques qui se font dans les langues germaniques pour les élèves du doctorat, ils n'ont pas de cours spécialement consacrés à la grammaire ou à la prononciation des langues modernes : leurs professeurs doivent employer de leur mieux les trois heures par semaine réservées aux explications d'auteurs et aux exercices philologiques pour y faire un peu de tout : littérature, grammaire et phonétique. Ce système ne donne de résultats tolérables que grâce au bon vouloir des étudiants, qui, pour la plupart, parlent dans leurs familles des dialectes flamands ou allemands. C'est d'ailleurs presque la seule préparation sérieuse qu'ils apportent à leurs études spéciales.

#### IV

##### DOCTORAT

Le programme du doctorat de la section germanique est moins surchargé de matières étrangères que celui de la candidature. Néanmoins il donne encore lieu à de singulières anomalies. Un étudiant n'ayant pas satisfait à un interrogatoire de philologie germanique s'excuse en alléguant qu'il avait étudié le système de Hegel dans un dictionnaire philosophique français. Voilà donc un germaniste étudiant en français un penseur allemand auquel les Allemands ont consacré un grand nombre de travaux excellents!

Un défaut assez grave du programme du doctorat, c'est qu'il ne comprend que deux des langues modernes, de sorte que les germanistes, obligés d'étudier longuement en français la littérature française, sont empêchés par contre d'étudier, sous la direction des spécialistes, les trois littératures germaniques.



L'amour des langues mortes se manifeste d'une façon amusante dans l'organisation de notre doctorat. Ne pouvant cultiver ni le grec ni le sanscrit, il y introduit, sous le nom de grammaire historique, l'étude des dialectes germaniques disparus, et de jeunes Flamands, qui n'ont pas appris à distinguer scientifiquement les voyelles usitées dans leur propre village, étudient la différence entre le vocalisme anglo-saxon du Wessex et celui du comté de Kent.

La grammaire comparée des langues germaniques n'est pas, comme on pourrait le croire, un exposé systématique des analogies et des dissemblances existant entre les langues modernes, mais une reconstruction artificielle d'une langue primitive disparue (urgermanisch) sur laquelle nous ne possédons aucun document. Des études de ce genre sont très intéressantes pour qui possède déjà les langues modernes, mais elles seront déplacées dans le programme de nos facultés tant que les langues vivantes n'y auront pas acquis une place plus large.

## V

### VOYAGES A L'ÉTRANGER

Malgré leur pauvreté, les étudiants en philologie germanique réussissent souvent, au prix de sacrifices et de privations, à faire un séjour plus ou moins long dans les pays dont ils étudient les langues. L'État belge ferait un bon placement, au point de vue commercial comme au point de vue scientifique, s'il accordait à tous les germanistes diplômés un léger secours de voyage ou s'il réservait les fonctions de professeurs d'athénée aux docteurs produisant un certificat de séjour à l'étranger. L'idéal serait de faire passer à l'étudiant un semestre dans une université anglaise et un dans une université allemande, en comptant ces deux semestres pour une des quatre années d'études requises en Belgique.

## VI

### RÉSUMÉ

En guise de résumé, nous signalerons par ordre les différents points sur lesquels peut porter la discussion :

#### *Admission.*

1° Ne faut-il pas imposer aux futurs germanistes, entrant à l'université, la connaissance de deux langues germaniques et d'une seule langue



ancienne, de même qu'on demande aux futurs philologues classiques de savoir deux langues mortes et une seule langue moderne?

*Candidature.*

2° Peut-on remplacer les cours dits généraux et faits en français par des lectures à domicile dans les langues germaniques, contrôlées sérieusement?

3° Un cours de phonétique comparée des langues vivantes est-il nécessaire?

4° Les étudiants de candidature ne devraient-ils pas être astreints à suivre les trois cours d'histoire littéraire néerlandaise, allemande et anglaise, qui se font dans les langues modernes?

*Doctorat*

5° Les cours généraux doivent-ils être maintenus?

6° L'étude de la troisième langue doit-elle être abandonnée complètement à l'entrée des étudiants au doctorat?

7° Les cours de grammaire comparée et historique doivent-ils porter principalement sur la phonétique des langues mortes ou sur la syntaxe et les langues vivantes?

*Voyages.*

8° Comment l'université peut-elle organiser et contrôler le séjour à l'étranger des germanistes diplômés comme candidats ou docteurs?